

26.09.2010 - 14:37 Uhr

Révision de la loi sur l'assurance-chômage rejetée par les régions en crise: l'USS, le démantèlement des prestations doit encore attendre

Bern (ots) -

Les citoyennes et citoyens ont certes accepté la révision de la loi sur l'assurance-chômage, mais avec de grandes réserves, étant donné que la baisse des prestations versées aux chômeuses et chômeurs qu'elle entraînera surviendra en pleine crise. Un appel au secours a été lancé par les régions particulièrement touchées par le chômage. Le fait que toute une partie du pays, là où ce dernier est élevé, ait dit « non » à cette révision doit aussi faire réfléchir le Conseil fédéral.

Ce dernier devra, lors de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, veiller à ce que l'on ne réduise les prestations qu'une fois la crise dépassée avec certitude et qu'une fois que le marché de l'emploi aura clairement repris. L'USS exige en outre que, pour le moment, les régions particulièrement touchées par la crise puissent continuer à verser des indemnités journalières durant six mois de plus que le reste de la Suisse.

De plus, l'USS renforcera sa pression en faveur d'un financement plus juste de cette assurance. Les gens ne comprennent plus pourquoi les hauts et les très hauts revenus sont exemptés de l'obligation de cotiser sur leur totalité. Même si la menace brandie par le Conseil fédéral - une hausse généralisée de 2,5 % des cotisations à l'assurance-chômage en cas de « non » - a fait peur à une majorité des citoyen(ne)s, il faut désormais qu'à l'avenir, le financement de cette dernière devienne concrètement plus juste.

Contact:

Paul Rechsteiner, président de l'USS (079 227 61 31),
Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS (079 205 69 11),
Peter Lauener, responsable de la communication et porte-parole de l'USS (079 650 12 34),
Jean-Claude Rennwald, vice-président de l'USS (079 318 56 12)
Jean Christophe Schwaab, secrétaire central de l'USS (078 690 35 09)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100610885> abgerufen werden.